Programme de Formation

RE02 - Réglementation des marchés publics : de l'analyse du besoin à l'exécution



Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : ***début*** 03/03/2027

fin 12/03/2027

Contenu pédagogique

Public visé

Praticiens des marchés publics ayant besoin de connaissances pour sécuriser leurs pratiques professionnelles

Objectifs pédagogiques

Maîtriser le cadre réglementaire applicable aux achats

Connaître les différents documents composant un marché

Savoir établir un calendrier de consultation pour les procédures formalisées

Connaître les prérogatives de l'acheteur dans la gestion des marchés

Connaître les droits et obligations des entreprises prestataires

Description

1. Le cadre général des marchés publics

Marchés publics : définition

Un acte d'achat

Un contrat

Les règles applicables et leur fondement

Les sources légales et réglementaires

Les sources jurisprudentielles

Les rôles et responsabilités des acteurs de la commande publique

Le rôle de l'acheteur

La responsabilité des agents : le risque pénal

La nature des marchés

Les marchés de travaux

Les marchés de fournitures

Les marchés de services

Les marchés mixtes

2. Définir le besoin

Les consultations préalables : la consécration du sourcing

L'obligation de définir précisément le besoin : étendue et sanction de l'obligation, définir un besoin et non un produit

L'objectivité des caractéristiques des commandes : quand est-il possible d'intégrer des noms de marques dans son CCTP ?

La prise en compte du développement durable dans le marché : critère de sélection ou condition d'exécution ?

Le recours aux normes ou la possibilité de définition en termes de performance ou d'exigences fonctionnelles

Le lien entre besoin, objet du marché et mise en concurrence

L'objectivité des caractéristiques des commandes

Le caractère utile et suffisant des prestations : la notion de bonne gestion des deniers publics

2. Le contenu du dossier de consultation

Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Le contenu indispensable du CCAP : les clauses de prix, de délais d'exécution, de conditions de livraison, de vérification des prestations

Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Les sources réglementaires : les normes, les CCTG

Les clauses d'un CCTP : l'interdiction des restrictions à la concurrence, la formalisation du besoin au travers de fonctionnalités ou de références à des normes

Le cahier des clauses administratives générales (CCAG)

La définition du CCAG : l'origine du document, les cas de recours, les possibilités de dérogations

L'intérêt du recours à un CCAG : l'organisation du marché, la protection de l'acheteur mais aussi du titulaire

Savoir choisir le CCAG pertinent parmi les documents disponibles

La présentation de la structure des CCAG

Le règlement de la consultation (RC)

La présentation du document

Les dispositions importantes : les critères de jugement des candidatures et des offres, le délai de validité des offres, les conditions matérielles de remise des offres

3. La forme des contrats

Le marché à tranches

Les cas d'utilisation : faire face à l'incapacité momentanée de l'acheteur d'arrêter le périmètre exact du marché

Les clauses essentielles du marché : le contenu des tranches, les modalités d'affermissement des tranches optionnelles, les indemnités de dédit ou d'attente

L'accord-cadre s'exécutant par bons de commande

Les cas d'utilisation : une meilleure gestion de la fluctuation du besoin

Les clauses essentielles du marché : la durée (notion de reconduction), la gestion des minimum et maximum, le déclenchement des prestations, le délai de livraison, les modalités d'acceptation, la gestion de la notion d'exclusivité

L'accord-cadre s'exécutant par marchés subséquents

Les cas d'utilisation : permettre de satisfaire un besoin techniquement évolutif, et/ ou s'assurer d'une mise en concurrence permanente des prestataires

Accord-cadre mono-attributaire : gérer le principe d'exclusivité du titulaire et organiser les modalités de réponses aux demandes de l'acheteur

Accord-cadre multi-attributaires : prévoir les critères de choix et anticiper les modalités de remise en concurrence des titulaires

L'allotissement

Le principe de l'allotissement : faciliter l'accès des TPE/PME aux marchés publics, dynamiser la concurrence

Les exceptions au principe de l'allotissement : étude de la jurisprudence récente

La possibilité de limiter l'attribution du nombre de lots à un même attributaire

Cas pratique : choix de la forme contractuelle au travers de différents exemples

4. Les procédures de passation des marchés publics

Les modalités de détermination du montant du marché

Les seuils de publicité et de mise en concurrence

Les modalités d'appréciation de la nature des marchés et les règles de mise en concurrence qui s'appliquent : la notion d'opération pour les travaux et la notion de fournitures et de services homogènes

Les trois formes classiques de mise en concurrence

Les marchés passés selon la procédure adaptée : les obligations de publicité efficace pour ces contrats, la procédure de passation (le respect des principes fondamentaux de la commande publique)

La procédure adaptée pour les marchés de services : les prestations concernées, la définition des obligations de mise en concurrence

Les appels d'offres : l'identification des obligations et du formalisme à chaque étape, les règles de présentation du dossier de candidature, la régularisation des dossiers incomplets, la sélection et l'évaluation des offres

Les autres formes de mise en concurrence

La procédure de dialogue compétitif : l'intérêt et les limites de la procédure, la présentation des conditions de mise en oeuvre

La procédure avec négociation : la définition de la procédure, la présentation des cas de recours, l'étude du déroulement de la procédure et de la phase de négociation

La procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence : les conditions d'utilisation, la présentation des modalités de mise en oeuvre

L'organisation matérielle de la consultation

L'organisation de la Commission chargée d'attribuer le marché (le cas échéant) : cas d'intervention, composition, modalités de désignation des membres, compétences

Illustration : établir les étapes et les calendriers des appels d'offres de l'avis de l'information à l'attribution du marché

5. L'analyse des candidatures et des offres

L'organisation matérielle de la consultation

Les modalités de réception des candidatures et des offres

L'organisation de la Commission chargée d'attribuer le marché (le cas échéant) : cas d'intervention, composition, modalités de désignation des membres, compétences

La sélection des candidats

Les documents et renseignements susceptibles d'être exigés des candidats

Les interdictions de soumissionner obligatoires et optionnelles

L'évaluation des candidatures : les éléments à prendre en considération (références, moyens techniques, moyens humains…)

La sélection des offres

Quels critères choisir en fonction de l'objet du marché, les cas d'utilisation du seul critère « prix » ?

La méthode de notation des offres : études de la jurisprudence récente

La négociation des offres : rappel des cas de recours à la négociation, les principes à respecter (égalité de traitement, transparence de la procédure), présentation d'une méthode pour une négociation efficace

L'analyse des variantes et des PSE

Le traitement des offres anormalement basses

La motivation des choix

Le contenu d'un rapport de présentation

L'explicitation des motifs de rejet aux prestataires non retenus

Le délai de suspension

Les recours possibles

L'avis d'attribution

La publication des résultats pour les procédures formalisées et adaptées

La notification du marché au titulaire

Les demandes préalables : l'état annuel des certificats

L'établissement du certificat de cessibilité

6. L'exécution technique du marché

Les acteurs de l'exécution des marchés : le RPA, les opérateurs économiques (titulaire, sous-traitants, cotraitants)

Les actes de gestion administrative et financière d'un marché

Les ordres de service et les bons de commande : forme et contenu

Les délais d'exécution : déclenchement, décompte, prolongations, sanctions (les pénalités de retard)

Les modalités de vérification et de réception des prestations

La vérification de la conformité qualitative et quantitative

Le refus ou le rejet des prestations

L'acceptation avec réfaction pour les services ou les fournitures

La réception avec réserves pour les travaux

La gestion des litiges liés à la réception : les conséquences de la prise de possession, le refus de réceptionner

7. L'exécution financière du marché

Le financement du marché

Le financement privé (cession de créances, nantissement, affacturage)

Le financement public (l'avance)

Cas pratique : calcul du versement d'une avance

Les différents paiements :

Les acomptes, les paiements partiels les définitifs et le solde

Les différentes formes de prix

Les prix fermes ou révisables

Cas pratique : liquidation de formules d'actualisation et de révision de prix

Les paiements

La liquidation de la demande de paiement

La forme de la demande de paiement : analyse des CCAG

Le destinataire du paiement : le cas des groupements d'entreprises et des sous- traitants (paiement direct)

La retenue de garantie et les garanties de substitution (garantie à première demande, caution personnelle et solidaire)

Le délai global de paiement : déclenchement, décompte et sanction (les intérêts moratoires)

8. L'évolution du contrat

Le principe de mutabilité des contrats administratifs : la nécessité d'assurer la continuité et l'évolutivité du service public

Les cas de modifications prévus par le Code de la commande publique

Les principes posés par le code de la commande publique

Les cas de modification prévues par le contrat : la clause de réexamen

Les travaux, fournitures et services supplémentaires

Les modifications du besoin rendues nécessaires par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir

Le remplacement du titulaire du marché

Les modifications non substantielles

Les modifications liées au montant du besoin nouveau : le respect des seuils européens et les limites en %

Les conditions formelles de passation des avenants et des décisions de poursuivre

La procédure d'alerte pour les avenants de plus de 5%

Le passage préalable devant l'assemblée délibérante pour les collectivités locales

Les règles applicables à la passation des avenants et décision de poursuivre en cas de mandat de maîtrise d'ouvrage

La transmission au contrôle de légalité des avenants et décisions de poursuivre des collectivités locales

L'avenant ne fait pas l'objet d'un rapport de présentation

Le contenu de la modification est soumis à l'accès aux données essentielles

La publication d'un avis de modification

La formalisation de la modification : conditions de formes et de contenu

La notification de la modification : condition impérative à son entrée en vigueur

9. Sous-traitance et cotraitance

La notion de cotraitance

L'organisation d'un groupement

Présentation des différentes formes de groupements : groupement solidaire, groupement conjoint, groupement conjoint avec mandataire solidaire

Le rôle du mandataire tel que défini par les CCAG : représentation du groupement auprès du pouvoir adjudicateur, suivi technique de la prestation, suivi financier du marché

Les rôles et responsabilités des cotraitants : les sanctions applicables

Les conséquences de la défaillance du mandataire : dans son rôle de mandataire et/ou dans son rôle de cotraitant

La gestion des malfaçons et la mauvaise exécution des prestations : qui est responsable ?

La notion de sous-traitance

La présentation des dispositions du CCP applicables à la sous-traitance

La détermination du champ d'application : la distinction entre fournisseur et sous- traitant

Les prestations susceptibles d'être sous- traitées, les limites et les interdictions

Les notions voisines

La déclaration de sous-traitance

La présentation des dispositions des CCAG en matière de sous traitance : la distinction entre les dispositions légales et les stipulations contractuelles

La déclaration de sous-traitance : étude du contenu de la déclaration de sous- traitance

Les étapes de l'acceptation et de l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants

10. Le règlement des litiges

Contestation des OS : forme, délais et contenu des observations.

Les réclamations : forme, délais et contenu.

Les résiliations : les cas de recours, la forme de la décision, les motivations

La mise en jeu des garanties techniques Les litiges et recours

Le recours gracieux : les modalités de traitement

Le règlement amiable

Les recours contentieux

Prérequis

Connaître les étapes d'un marché public, maîtriser la terminologie

Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situations tirées du vécu des apprenants ainsi que la mise en oeuvre de cas pratiques.

Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud

Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.